

Négociation Égalité Femmes/hommes



19 décembre 2023

Compte-rendu

SUR DE BIEN MAUVAIS RAILS !



Un nouveau round de négociations sur le sujet s'est déroulé le 19 décembre dernier. On peut se le dire assez rapidement et relativement tranquillement : l'affaire a, pour l'heure, tourné court.

Pour mémoire, l'objet est de renforcer l'action du ministère en matière d'égalité femmes/hommes, en axant notamment sur plusieurs thèmes :

- ✓ la réduction des écarts de rémunération,
- ✓ la résorption des inégalités dans les parcours professionnels,
- ✓ la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Une première proposition de rédaction a été soumise aux fédérations ministérielles. Cela a plus ou moins achoppé dès le premier point.

Le secrétariat général aborde le sujet sans pouvoir complètement affiner un diagnostic précis et détaillé.

Il concède toutefois une évaluation des écarts à 7,8 % entre femmes et hommes, sur la population du ministère considérée dans son ensemble.

Une enveloppe budgétaire est prévue pour des « rééquilibrages ». Cette dernière s'élève à 2 millions, mais :

✓ comme l'état des lieux n'est pas abouti, nous ne sommes pas capables d'apprécier ce montant. Suffisant ? Trop court ? Ridiculement faible ? Mystère... Mais on ne vous cache pas qu'on voit plutôt la 2^e ou la 3^e possibilité ;

✓ nous n'avons aucune donnée sur les mécanismes précis pour mettre ce budget en œuvre.

Et, a priori, il ne serait pas possible de prévoir l'économie générale de ceux-ci dans ledit accord !

Et bien, comment dire... ? Ça part pas très bien !

Il est évident qu'on ne peut procéder de la sorte et qu'il faut remettre les choses dans l'ordre.

Et qu'au final, il ne faut pas aboutir à une simple affirmation de bonne volonté, même assortie d'un budget, mais à des engagements concrets basés sur des éléments précis, pour vraiment agir sur le réel.

L'index ministériel de l'égalité professionnelle devrait voir le jour rapidement, Bercy ne pouvant pas être le dernier à le présenter (il ne faudrait pas passer pour le mauvais élève de la classe !). Ce dernier nous permettra d'avoir des données actualisées sur lesquelles nous, administration comme organisations syndicales, pourrions nous appuyer pour déterminer finement les budgets et actions nécessaires.

À la fin de la séance, il est manifeste que nous sommes très loin du compte. Chose un peu étonnante : du côté du secrétariat général, le constat désabusé des fédérations avait l'air plus ou moins admis (...).

Et on semblait distinguer une intention (au moins déclarée...) de faire évoluer le sujet.

À voir donc : cette négociation va se poursuivre durant le 1^{er} trimestre 2024 et figure déjà sur l'esquisse d'agenda ministérielle, le secrétariat général de Bercy espérant un aboutissement au début du printemps.

Mais si les lignes ne bougent pas, le processus risque d'être nul et non avenu, ce qui constituerait un échec cinglant pour un ministère qui se veut investi sur le sujet.